



Annulation commande sur site internet allemand

Par Yuste21_old, le 23/07/2007 à 14:40

Bonjour,

J'ai commandé, par erreur, une montre sur un Site Internet Allemand.

Comme il m'était impossible d'annuler la commande via le Site, j'ai immédiatement envoyé un e-mail à l'adresse mail présente sur ce dernier pour annuler ma commande.

Or, je viens de recevoir une relance de demande de paiement de ma commande m'informant que, si je ne paye pas, le dossier sera envoyé à un avocat français etc. etc... Je précise que je n'ai, bien sûr, jamais reçu la montre "commandée" par erreur.

S'agit-il d'une menace ou un Site Internet étranger a-t-il effectivement le droit de procéder de cette façon ?

Est-ce que je risque vraiment quelque chose si je ne paye pas ?

Si je suis obligé de payer, pourrais-je faire jouer mon droit de rétractation (7 jours) ?

Merci de vos précieuses réponses,

Cordialement,

Yuste21